

**PROCÈS-VERBAL DE LA 310^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE PAR
VIDÉOCONFÉRENCE, LE MERCREDI 12 JANVIER 2022,
À 19 H 00.**

Personnes présentes :

M. Sébastien Lebrun, président
M^{me} Judy Boissonneault, conseillère
M. Aurèle Gravel, conseiller
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère

**FORMANT LE QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE
M. SÉBASTIEN LEBRUN**

M^{me} Annie Juteau, officière municipale adjointe et
assistante-trésorière par intérim, agit à titre de secrétaire
d'assemblée.

Assistent également à la séance, en vidéoconférence,
M. Hugo Bondu, directeur du Service des incendies, M. Richard
Caron, contremaître aux Travaux publics et Me Olivier Trudel, avocat
pour la Fédération québécoise des municipalités.

À 19 h 04, le président constate que le quorum est atteint et déclare
que la séance est ouverte.

La séance se tient par vidéoconférence, et ce, conformément à l'arrêté
no 2020-029 du ministre de la Santé et des Services sociaux du
26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger
la santé de la population dans la situation de pandémie de la
COVID-19. Les personnes présentes peuvent prendre part aux
discussions et entendre clairement ce qui est dit. Aussi, toute
personne pouvait faire parvenir ses questions par courriel à l'adresse
ajuteau@radisson.org avant 19 h 00 ce jour.

2022-310-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2022-01-001

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER AURÈLE GRAVEL,
DÛMENT APPUYÉ PAR DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour comme modifié :

Point ajouté :

3. Dépôt d'un procès-verbal de correction relatif au Règlement
concernant l'imposition d'une taxe foncière générale à divers
taux, des taxes spéciales, des compensations et des
tarifications pour la fourniture de services municipaux
spécifiques pour l'exercice financier 2022

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

**2. Dépôt d'un procès-verbal de correction relatif au Règlement
concernant l'imposition d'une taxe foncière générale à
divers taux, des taxes spéciales, des compensations et des
tarifications pour la fourniture de services municipaux
spécifiques pour l'exercice financier 2022**

**3. Approbation du procès-verbal de la 309^e séance ordinaire du
1^{er} décembre 2021 et des procès-verbaux des deux séances
extraordinaires du 14 décembre 2021 dans le cadre de
l'adoption du budget d'opération 2022 et du plan triennal**

d'immobilisations ainsi que pour l'adoption du règlement no 85

4. Correspondance – Entrante

5. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 décembre 2021

6. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.1. Modification des heures de travail par semaine

6.2. Permanence et nomination au poste de directeur du Service des travaux publics

6.3. Embauche d'une directrice générale et greffière

7. SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

7.1. Demande d'ajustement des salaires pour les intervenants du SSILR

8. Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable – décembre 2021

- Graphique de l'eau potable – décembre 2021

9. Responsables de dossiers

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-310-2

Dépôt d'un procès-verbal de correction relatif au Règlement concernant l'imposition d'une taxe foncière générale à divers taux, des taxes spéciales, des compensations et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2022

L'officière municipale adjointe dépose le procès-verbal de correction relatif au Règlement concernant l'imposition d'une taxe foncière générale à divers taux, des taxes spéciales, des compensations et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2022 plus précisément concernant la résolution R2021-12-130 de la 309^e séance ordinaire du 1^{er} décembre 2021 ainsi qu'à la résolution R2021-SE-133 adoptée à la séance extraordinaire du 14 décembre 2021.

2022-310-3

Approbation du procès-verbal de la 309^e séance ordinaire du 1^{er} décembre 2021 et des procès-verbaux des deux séances extraordinaires du 14 décembre 2021 dans le cadre de l'adoption du budget d'opération 2022 et du plan triennal d'immobilisations ainsi que pour l'adoption du règlement no 85

R2022-01-002

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉ PAR DU CONSEILLER AURÉLE GRAVEL, IL EST RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la 309^e séance ordinaire du 1^{er} décembre 2021 et des procès-verbaux des deux séances extraordinaires du 14 décembre 2021 dans le cadre de l'adoption du budget d'opération 2022 et du plan triennal d'immobilisations ainsi que pour l'adoption du règlement no 85.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-310-4

CORRESPONDANCE ENTRANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue :

- Lettre de félicitations de M. Arnaud Warolin, chef Relations avec le milieu, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean chez Hydro-Québec, adressée au président du conseil, M. Sébastien Lebrun, pour son engagement municipal.

2022-310-5

Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 décembre 2021

R2022-01-003

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 380 847,23 \$ au 31 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-310-6

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2022-310-6.1

Modification des heures de travail par semaine

CONSIDÉRANT QUE la semaine normale de travail pour l'ensemble des employés de la Localité est présentement de 40 heures;

CONSIDÉRANT QUE par souci d'une meilleure qualité de vie pour les employés, les membres du conseil local ont proposé de réduire la semaine de travail à 37,5 heures aux mêmes conditions salariales;

CONSIDÉRANT QUE tous les employés ont accepté à l'unanimité.

R2022-01-004

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

De réduire la semaine normale de travail pour l'ensemble des employés de la localité à 37,5 heures, sans modifier les conditions salariales, et ce, à compter du 10 janvier 2022.

Que l'horaire d'une semaine normale de travail soit fixée du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

À 19h12, Monsieur le conseiller Aurèle Gravel quitte la séance

2022-310-6.2

Permanence de M. Richard Caron et nomination au poste de Directeur des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE le conseil local embauchait M. Richard Caron, par la résolution R2021-07-08 du 19 juillet 2021, à titre de contremaître aux travaux publics;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'évaluation de rendement faite par les membres du conseil local, M. Richard Caron, s'est acquittée de façon très satisfaisante de l'ensemble de ses tâches et de ses responsabilités

R2022-01-005

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉ PAR DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'accorder la permanence à M. Richard Caron et de le nommer au poste de directeur du Service des travaux publics à compter du 9 janvier 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

À 19h13, Monsieur le conseiller Aurèle Gravel rejoint la séance

2022-310-6.3

Embauche d'une directrice générale et greffière

R2022-01-006

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'embaucher Mme Annabelle Larouche à titre de directrice générale et greffière à compter du 31 janvier 2022;

De conclure un contrat de travail entre madame Larouche et la Localité;

D'autoriser le président, M. Sébastien Lebrun, à signer le contrat de travail de Mme Larouche pour et au nom de la Localité.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-310-7

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

2022-310-7.1

Demande d'ajustement des salaires pour les intervenants du SSILR

CONSIDÉRANT QUE les salaires actuels n'ont pas été ajustés depuis plusieurs années et ne reflètent pas le temps consacré à la formation;

CONSIDÉRANT QUE tous les pompiers peuvent être mobilisés en tout temps, et ce, sans prime de garde.

R2022-01-007
SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉ PAR DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'autoriser Mme Annie Juteau, assistante-trésorière par intérim, à ajuster les salaires, à compter du 1^{er} janvier 2022, de la manière suivante :

- Officier – taux horaire de 26 \$
- Pompiers – taux horaire de 24 \$
- Formation – taux horaire de 20 \$
- Auxiliaires – taux horaire de 18 \$

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-310-8

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport de l'eau potable – décembre 2021
- Graphique de l'eau potable – décembre 2021

2022-310-9

RESPONSABLES DE DOSSIER

Le président Sébastien Lebrun fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **2 décembre 2022** : 84^e séance de l'ARBJ
- **2 décembre 2022** : Rencontre de suivi pour le poste de DG
- **3 décembre 2021** : Rencontre avec les représentants de la société du plan Nord dans le cadre du projet du centre de formation des pompiers
 - **7 décembre 2021** : 1^{re} rencontre budget 2022 de la Localité
 - **8 décembre 2021** : 2^e rencontre budget 2022 de la Localité
 - **11 décembre 2021** : 3^e rencontre budget 2022 de la Localité
 - **13 décembre 2021** : 4^e rencontre budget 2022 de la Localité
 - **14 décembre 2021** : Présentation et adoption du budget 2022 de la Localité
- **16 décembre 2021** : Rencontre avec la FQM pour le contrat DG
- **17 décembre 2021** : Rencontre avec les représentants du MAMH dans le cadre de la présentation du programme de coopération intermunicipale
 - **21 décembre 2021** : Séance GREIBJ pour la présentation budget 2022
 - **10 janvier 2022** : Rencontre entre président(e)s des localités
 - **10 janvier 2022** : Plénière du conseil de la Localité
 - **11 janvier 2022** : Rencontre avec WEBEX
 - **12 janvier 2022** : Séance extraordinaire GREIBJ pour l'adoption du budget 2022

La conseillère Suzanne Pelletier fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **2 décembre 2022** : Rencontre de suivi pour le poste de DG
- **7 décembre 2021** : 1^{re} rencontre budget 2022 de la Localité
- **8 décembre 2021** : 2^e rencontre budget 2022 de la Localité
- **11 décembre 2021** : 3^e rencontre budget 2022 de la Localité
- **13 décembre 2021** : 4^e rencontre budget 2022 de la Localité
- **14 décembre 2021** : Présentation et adoption du budget 2022 de la Localité
- **10 janvier 2022** : Plénière du conseil de la Localité

La conseillère Judy Boissonneault fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquels il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que la conseillère Suzanne Pelletier.

La conseillère Manon Provencher fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquels il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que la conseillère Suzanne Pelletier.

Le conseiller Aurèle Gravel fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquels il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que la conseillère Suzanne Pelletier.

2022-310-10

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-310-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2022-01-008

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, DÛMENT APPUYÉ PAR DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 18.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter